

Définition d'une caravane

La caravane est un véhicule tractable dont l'intérieur est principalement aménagé pour servir d'habitation mobile à des fins de loisir.

La caravane peut être équipée d'un espace de chargement. Toutefois, elle doit remplir les conditions supplémentaires suivantes :

- la portion habitable doit occuper plus de 50 % de la surface de plancher disponible (comprend l'espace au-dessus du système d'attelage ou l'espace au-dessus des passages de roues);
- le véhicule doit comprendre deux portes distinctes ouvrant sur l'extérieur, soit une porte donnant accès à l'espace habitable et une porte donnant accès à l'espace de chargement;
- si, lorsque le véhicule est stationné, l'espace de chargement est utilisé à cette fin et qu'il peut y avoir des risques pour la santé des occupants (par exemple, des émanations diverses), le véhicule doit être équipé d'une cloison étanche (pouvant comporter une porte étanche) entre l'espace de chargement et l'espace habitable.

Les remorques dont le PNBV est de 4 500 kg ou plus pourront, une fois la demande acceptée, passer de la catégorie de remorque à celle de remorque de loisir si elles respectent les règles suivantes :

- leur charge utile est inférieure à 4 500 kg et est établie selon le calcul suivant :
 - PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Masse nette = Charge utile
- elles possèdent tous les équipements exigés dans le formulaire et installés selon les normes édictées par le fabricant de l'équipement :
 - seuls des équipements conçus spécifiquement pour être installés dans un véhicule récréatif sont acceptés. Pour connaître les équipements qu'il est permis d'installer, outre ceux obligatoires, il faut se référer à l'offre des grands fabricants de véhicules récréatifs. Tout équipement inhabituel et non conventionnel sera refusé.

Il est important de noter que cette définition exclut les mini-maisons (*tiny homes* ou *tiny houses*), qui ne sont pas des caravanes. Elles ne sont pas fabriquées pour une utilisation sur le réseau routier et sont considérées comme un chargement sur une remorque.

AVERTISSEMENT

L'article 521 du Code de la sécurité routière (CSR) prévoit que certains véhicules sont soumis à des vérifications mécaniques périodiques. Les caravanes sont exclues de ces vérifications périodiques.

Voici quelques précisions importantes afin de bien remplir votre demande :

- Lors de cette demande et lorsque la Société effectuera le changement d'immatriculation, la vérification mécanique de la remorque devra être à jour et valide, sans quoi une vérification mécanique sera exigée :
 - si la vérification mécanique du véhicule a été effectuée il y a plus de 12 mois, il faudra obtenir une immatriculation temporaire (transit) pour que la remorque puisse circuler sur un chemin public en vue d'être soumise à une nouvelle vérification mécanique.
- Le montant exigible pour le changement d'immatriculation est indiqué dans la page Web « [Frais liés à l'immatriculation](#) », à la section « Modification en cours de période de validité ». Le montant est payable par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Pour soumettre une demande de changement d'immatriculation, remplissez toutes les sections du formulaire *Changement d'immatriculation pour qu'une remorque lourde soit reconnue comme caravane* et joignez les éléments suivants :

- des photographies en couleurs et de bonne qualité montrant chacun des éléments requis pour que la remorque soit reconnue comme caravane;
- un certificat de pesée;
- le paiement exigé.

La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui demande un changement dans l'immatriculation d'une remorque lourde convertie en caravane. L'acceptation de ce changement par la Société permettra de faire cesser l'obligation de vérification mécanique annuelle du véhicule.

Section 1 – Raison de la demande

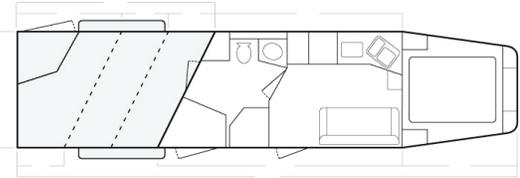
Remorque dont la catégorie d'immatriculation doit être modifiée :

- Parce qu'elle semble avoir été mal immatriculée lors de la première immatriculation. Aucune modification n'a été effectuée sur la remorque depuis sa fabrication.
- Parce qu'elle est devenue une caravane après avoir subi des modifications.
- Autre ▶ Précisez :

Section 2 – Renseignements sur la personne ou l'entreprise qui atteste être la propriétaire

Nom et prénom de la personne OU nom de l'entreprise		NI/Numéro de permis de la personne/Numéro de l'entreprise	
Adresse (numéro, rue, appartement)		Ville, village ou municipalité	Province
Code postal			
Téléphone au domicile	Téléphone au travail	Nom du représentant de l'entreprise, s'il y a lieu	

Section 3 – Description de la remorque

Numéro de plaque	Numéro d'identification du véhicule (NIV)		
CROQUIS fourni? Exemple ▶			Photos des 4 côtés extérieurs fournies? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez pourquoi : _____
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez pourquoi :			
Dimensions : Hors tout (d'un bout à l'autre, en considérant tous les équipements et accessoires)	Longueur _____ mètres Largeur _____ mètres Hauteur _____ mètres	Espace de chargement Longueur _____ mètres Largeur _____ mètres	Espace habitable Longueur _____ mètres Largeur _____ mètres
Marque	Modèle	Couleur	Masse nette kg Poids nominal brut (PNBV) kg
Type de système d'attelage	<input type="checkbox"/> Main d'accouplement (boule) <input type="checkbox"/> Sellette d'attelage <input type="checkbox"/> Autre ▶ Précisez :		
Type de système de freinage	<input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/> Pneumatique <input type="checkbox"/> Hydraulique <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre ▶ Précisez :		

Vous devez fournir des photos montrant chacun des éléments exigés.

Section 4 – Identification et conformité mécanique de la remorque

Plaquette ou étiquette indiquant le numéro d'identification du véhicule (NIV)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
Vignette de conformité de la SAAQ	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
Étiquettes de conformité du fabricant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
Étiquette – capacité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
Étiquette – pneus	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe

Vous devez fournir des photos montrant chacun des équipements exigés.

Section 5 – Changements apportés à la remorque – Équipements installés de façon permanente

1. Une cuisine qui comprend une cuisinière, un réfrigérateur, un ou des comptoirs, un évier et une table fixée au véhicule	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
2. Un endroit pour dormir, soit un divan-lit, un lit ou des banquettes qui peuvent aussi être utilisées aux repas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
3. Une salle de bain qui comprend minimalement un bain ou une douche ainsi qu'une toilette permanente (il est à noter qu'une toilette portative n'est pas considérée comme étant une toilette permanente, même si elle est fixée au véhicule)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
4. Un système d'alimentation électrique indépendant dont l'installation est conforme et certifiée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
5. Un système d'alimentation au gaz propane ou un autre système équivalent dont l'installation est conforme et certifiée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
6. Un réservoir d'eau potable pour alimenter les composantes exigées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
7. Un ou des réservoirs pour recevoir les eaux usées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
8. Un chauffe-eau	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
9. Un système de chauffage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
10. Des fenêtres dans l'espace habitable	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
11. Une issue de secours, autre que la porte principale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photo jointe
Autres points à vérifier		
La partie habitable occupe-t-elle plus de 50 % de la surface intérieure totale de la remorque?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
Y a-t-il deux portes distinctes ouvrant sur l'extérieur, soit une porte donnant accès à l'espace habitable et une porte donnant accès à l'espace de chargement?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes
Y a-t-il une cloison étanche (pouvant comporter une porte étanche) entre l'espace de chargement et l'espace habitable?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶ Précisez :	<input type="checkbox"/> Photos jointes

Section 6 – Attestation et signature

Nous vous rappelons que si vous fournissez des renseignements faux ou inexacts lors de la demande d'immatriculation, la Société pourra vous interdire de mettre le véhicule routier en circulation en vertu de l'article 188 du CSR.

De plus, vous commettez dans ce cas une infraction et êtes passible d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ (art. 59 du CSR).

Par la présente, moi, _____, j'atteste qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont vrais et complets. (Prénom et nom)

Signature : _____ Date : | A | A | A | A | M | M | J | J |

Faire parvenir par la poste le formulaire dûment rempli, les documents requis (les photographies, y compris celle de la vignette de conformité de la SAAQ, et le certificat de pesée) et le paiement exigé à l'une des adresses suivantes :

• **Si vous êtes une personne :**

**Société de l'assurance automobile du Québec
A/S Service aux particuliers**
333, boul. Jean-Lesage, N-3-14
Québec (Québec) G1K 8J6

• **Si la remorque appartient à une entreprise :**

**Société de l'assurance automobile du Québec
A/S Service aux entreprises**
333, boul. Jean-Lesage, C-3-33
Québec (Québec) G1K 8J6

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date :
| A | A | A | A | M | M | J | J |

Date de la fin de la validité de la vérification mécanique :

| A | A | A | A | M | M | J | J |